

## **Compte-rendu Conseil Municipal VOREY le 29 septembre 2021 à 20h**

Le Conseil Municipal de Vorey s'est réuni le 29 septembre 2021 à 20h sous la présidence de Cécile Gallien, Maire de Vorey. Tous les membres étaient présents à l'exception de Reynald Cordier qui avait donné pouvoir à Cécile Gallien, et Gilles Dodet à Didier Saby. Mélodie Odoul a été nommée secrétaire

Madame Chantal Meurice, Adjointe au Maire, présente les Déclarations d'Intention d'Aliéner. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas préempter les parcelles suivantes :

**Sur l'avenue Pierre Chabannes, maisons et terrain :AH n°319 et AH n°506** appartenant à M. et Mme GALLIFET habitant en Isère, cédées à M. et Mme CURSOUX, St Vincent

**Rue du Béal maison avec cour AH n°414** située au 17, vendus par M et Mme GONNARD domicilié à Rosières, cédée à M. et Mme DESORT, de Biscarosse.

**Au lotissement de Chaux : AW n°576 et 577** appartenant à M. CHOUVELON et Mme DURANTON domiciliés au Puy, cédées à M. et Mme MIRAMANT, domiciliés à Vorey

### **Aménagement du Mag Arzon Place H Champagnac.**

Madame la Maire rappelle que la Commune de Vorey poursuit son implication en matière de maintien et développement des Commerces de proximité. L'inscription au budget prévisionnel d'investissement de travaux pour l'installation du Mag'arzon.

Ce magasin de producteurs, qui voit son nombre de producteurs augmenter, a redit son souhait et projet d'installation au rez-de-chaussée du bâtiment communal situé Place Henri Champagnac (parcelle AH681). Ceci nécessitera d'aménager une réelle surface de vente, avec lieux de stockage et de se servir des sanitaires et bureau du rez de chaussée. Ce bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite, et est au cœur du bourg et marché de Vorey. Le certificat d'urbanisme est favorable. Le loyer pour commencer est envisagé à 400 € par mois. Il sera révisable. Les producteurs du Mag'Arzon s'engagent à réaliser les démolitions et prendre en charge une partie des coûts des artisans ainsi que la Commune (électricité, plâtrerie, peinture, huisseries de la façade principale). Au vu des premières estimations, la Commune pourrait amortir cet investissement sur 4-5 ans.

Pour réaliser ces aménagements, la Commune a lancé une consultation auprès de 3 cabinets (Apave, Socotec, Dekra) et le Conseil a opté pour la proposition de l'Apave pour le contrôle technique et l'accessibilité handicapés, pour un coût de 1450 € HT.

### **Vente et régularisation à Eyravazet**

Madame Vignal (famille Aranud) souhaite vendre une maison familiale et le terrain attenant. Or il s'avère après projet de division fourni par M. le géomètre Gonnachon à Mme Vignal Annie, que la partie de 266 m<sup>2</sup> est du domaine public, validé par le service foncier départemental. Il est nécessaire la régularisation et au plan de cet immeuble et terrain.

La Conseil à l'unanimité constate la désaffectation d'une surface de 266 m<sup>2</sup>, décide le déclassement d'une surface de 266 m<sup>2</sup>, fixe la vente de 266 m<sup>2</sup> au prix de 10 € le m<sup>2</sup>, charges de géomètre et notariales prises en charge par l'acquéreur.

Madame la Maire propose aux élus de réfléchir au dérèglement climatique et à ce que la Commune peut proposer ou réaliser pour faire sa part de **lutte contre le réchauffement climatique**. Elle rappelle ses réalisations : extinction de l'éclairage nocturne, modernisation via des leds, suppression de chaudières fuel, mousseurs pour économiser l'eau dans les bâtiments publics, cuisine scolaire avec produits locaux, oyas dans les plantations des espaces publics, prêt de terrasses pour la permaculture, et celles décidées récemment : récupération des eaux pluviales des bâtiments publics, dotation de la votation citoyenne pour planter 300 arbres fruitiers ...

Néanmoins, elle propose d'aller plus loin avec l'outil de la fresque du climat. le Conseil Municipal par 12 voix favorable, 2 abstentions et une voix contre valide la commande de cette animation fresque du climat proposé pour 300 € par une ingénieur de Logipro.

**Dématérialisation des marchés publics** : Madame la Maire rappelle le Code de la commande publique qui imposent aux personnes publiques de dématérialiser l'ensemble de la procédure (de la mise en ligne à la notification des marchés aux attributaires et à la publication des données essentielles) lors de la passation d'un marché public de plus de 40 000 € HT. Or le groupement de commandes formé par le Centre de gestion, et dont il est le coordonnateur arrive à son terme le 31 décembre 2021 ;

Le Conseil municipal entérine la proposition d'adhésion au groupement de commandes coordonné par le centre de gestion, pour une durée de 2 ans renouvelable une fois, mise à disposition de l'ensemble des collectivités signataires et la convention constitutive.

La CAPEV a lancé une annonce de recherche de candidat pour le **poste de chef de projet partagé** (niveau cadre) **entre les Petites Villes de demain Allègre et Vorey, et financé à 75 % par l'Etat**, 4 candidats ont été reçus. Le choix n'est pas arrêté.

La Commune de Vorey soutient la 3<sup>ème</sup> édition de la JNCP **Journée nationale du commerce de proximité** en finançant la communication à hauteur de 718 €, de l'association des commerçants et artisans de Vorey qui vous proposent des animations le samedi 9 octobre.

L'étude de revitalisation du centre-bourg se poursuit. Une journée autour de **l'habitat** auquel tous les élus sont conviés est la prochaine phase.

En parallèle, la caisse des dépôts et consignation finance une mission flash sur les conséquences (négatives voire positives) du covid sur les commerces, via le cabinet AID qui sur **facebook recueillera l'avis des habitants de l'aire de chalandise de Vorey** (essentiellement l'Emblavez)

Cécile Gallien indique que l'idée de créer un **Tiers Lieux** à Vorey était ressorti de l'étude de revitalisation du centre-bourg. Martine Mansuy indique que 7 réunions ont eu lieu pour définir les objectifs du Tiers Lieux et constitué pour le 30 septembre le dossier déposé auprès du Ministère (lieux de ressources, d'informations, de coworking, de culture, d'échanges de savoir, de lien social ...)

La Commune a confié à une entreprise des travaux sur le chemin endommagé par **le ruisseau de Changeac devenu torrent l'été 2020** (en haut du village de Changeac direction Labastide). Une visite des travaux à faire sur le chemin du Chambeyron sera opérée.

Le premier adjoint en charge des services techniques propose que la Commune acquière une **plaque vibrante**, (plutôt que de la louer), utilisable pour les travaux annuels d'entretien du cimetière, et de point à temps (goudronnages des trous) sur les voiries communales qui mesurent 60 kms sur la vaste Commune de Vorey. Offre validée à 1548 € TTC avec une abstention.

Didier Saby adjoint indique que les travaux de réfection de la charpente de **l'église** et reprise de partie de façade intérieur et extérieur se terminent et en avance.

Les travaux de réfection de la **voirie départementale du centre bourg** devant se faire par le Département en 2022, il sera nécessaire en attendant de refaire la peinture des signalisations au sol.

Une solution technique sera trouvée avec M. Pralong nouveau propriétaire de la maison à l'entrée de la rue du Tizou, pour **élargir le trottoir piéton de l'avenue** comme convenu et mettre en place un garde corps.

Les **trottoirs devant la nouvelle gendarmerie** sont réalisés et terminés, ils permettent aux piétons nombreux de la route de Brigols de cheminer en toute sécurité. Ils permettent aussi d'avaloir les quantités d'eau des orages dévalant vers le bourg. La route a été un peu élargie et goudronnée par le Département.

La séance est levée à 22h